



Fussballverband
Association de football
Bern Jura

Communications officielles

no 8 – 2017

24 novembre 2017

Communications du comité de jeu

Promus et relégués supplémentaires juniors A - C

Juniors A

2^e degré: remplacement pour la promotion en 1^{er} degré:

- FC Besa Biel/Bienne

Juniors B

1^{er} degré: remplacement pour la promotion en promotion

- FC Reichenbach (Gr. 1)

2^e degré: remplacement pour la promotion en 1^{er} degré

1. SR Delémont b (Gr. 6)

2. Herzogenbuchsee (Gr. 4).

Juniors C

CCJL C

- L'équipe de filles YB/Wyler U17 jouera le tour de printemps dans un propre championnat. Lors du tour de printemps le groupe sera ainsi formé de 12 équipes.
- Le promu FC Köniz sera relégué à la fin du tour de printemps en promotion, indépendamment de son classement (conformément aux dispositions d'exécution de l'ASF pour la CCJL, art. 4.2.1).

1^{er} degré: remplacement pour la promotion en promotion:

1. FC Gerzensee (Gr. 1)

2. FC Wabern b (Gr. 2)

2^e degré:

Promotion en 1^{er} degré.

- FC Diessbach/Dotzigen (Gr. 3)

Remplacement pour la promotion en 1^{er} degré:

1. FC Utzenstorf (Gr. 5)

2. FC La Courtine (Gr. 7)

3. SC Bümpliz 78 (Gr. 4)

Remarque: ces mutations sont effectuées à partir des classements finaux du tour d'automne et ne sont pas définitives. Des retraits d'équipes et des renoncements à des promotions qui sont communiqués par les clubs dans les annonces d'équipes ne peuvent être prises en compte que lors de la formation des groupes en janvier 2018 et peuvent, le cas échéant, entraîner certaines modifications. Les équipes désignées par «remplaçant» ne pourront être prises en considération pour la promotion que si des équipes renoncent à une promotion ou si des équipes sont retirées.

Les annonces de départ durant la pause d'hiver

Selon le Règlement de jeu de l'ASF, art. 178, les annonces de départ par les clubs ne sont possibles qu'entre le 1^{er} décembre et le 31 janvier de la saison en cours et doivent être effectuées via clubcorner.ch. Les joueurs peuvent être annoncés partants exclusivement par leur club d'appartenance (par des groupements). **Des joueurs ne peuvent pas être annoncés partants, s'ils ont joué depuis de début de la saison.**

Des joueurs ayant été annoncés partants et qui désirent reprendre le football doivent être annoncés avec une nouvelle annonce (y. c. papiers d'identité et photo).

Annonces subséquentes d'équipes pour le tour de printemps 2017/2018

Au début du mois de décembre, les responsables de Clubcorner recevront une lettre contenant des informations complémentaires en ce qui concerne l'annonce subséquente d'équipes pour le tour de printemps 2017/2018. Les annonces subséquentes d'équipes devront alors être effectuées électroniquement jusqu'au **mercredi 10 janvier 2018**.

Pour les actifs de 5^e ligue et les femmes de 4^e ligue, **l'annonce subséquente d'équipes** n'est possible que dans la mesure où des retraits d'équipes sont prévus. Sans retraits d'équipes, il n'est pas possible d'intégrer de nouvelles équipes dans le championnat. Si le nombre subséquent d'équipes est supérieur à celui des retraits, le tirage au sort décide.

La formation des groupes des juniors A – C sera effectuée par la Commission de jeu le lundi 22 janvier 2018. Les plans de jeu devraient être mis en ligne jusqu'à la mi-février 2018. Les sous-associations procéderont elles-mêmes à la formation des groupes des catégories D – G. Les plans de jeu seront mis en ligne durant la deuxième moitié du mois de février 2018.

Pour les juniors A – C, **des renoncements à la promotion pour les vainqueurs de groupes et les équipes classées au deuxième rang** doivent être déposés avec l'annonce d'équipes. Des renoncements à la promotion annoncés après-coup ne peuvent plus être pris en considération.

Le déroulement du tour de printemps 2017/2018 ressort du calendrier de base. Nous attirons l'attention des clubs que Pâques et Pentecôte 2018 sont considérés comme des dates officielles de jeu (le lundi de Pâques et de Pentecôte sont considérés comme des dimanches).

Communications de la Commission disciplinaire

FC Azzurri Bienne: pour avoir fait jouer un joueur sous un faux nom lors du match de 4^e ligue du groupe 7, FC Pieterlen – FC Azzurri Biel du 21.10.2017, les sanctions suivantes ont été prononcées:

- L'entraîneur Davide Caione, né en 1978, (diplôme B) est suspendu pour une durée de 12 mois, c'est-à-dire jusqu'au 06.11.2018, est sanctionné d'une amende de Fr 200.00.
- Le capitaine de l'équipe, Michael Scire, né en 1986, est suspendu pour 4 matchs. Avec sa signature, il avait confirmé la «justesse» de la carte des joueurs.
- Le match est déclaré forfait 3:0 (au lieu de 0:2), le club est sanctionné d'une amende de Fr. 150.00.

FC Etoile Biel: le joueur David Rocha, né en 1995, est suspendu pour 10 matchs pour avoir joué sous un faux nom lors du match de 4^e ligue du groupe 7, FC Pieterlen – FC Azzurri Biel du 21.10.2017, en plus il est sanctionné d'une amende de Fr 150.00.

Saison 2018/2019

Vous trouvez en ligne le calendrier de base du tour d'automne de la **saison 2018/2019** sur notre site à l'adresse «*Association/Documents/Comité de jeu*». Ceci vous permet de prendre connaissance des différentes dates importantes pour votre planification (début de la saison, tours de la coupe). Prenez en compte que le samedi du Jeûne fédéral est un jour officiel de compétition et qu'il est réservé pour les matchs de coupe (sans l'AJF).

Par ailleurs, un tour de 3^e ligue est fixé au samedi du Jeûne fédéral. En cas de matchs entre des équipes encore qualifiées pour la Coupe bernoise, le match de championnat doit être avancé.

Le calendrier de base du tour de printemps de la saison 2018/2019 sera mis en ligne dans le courant du mois de mars 2018.

Communications relatives au football des juniors filles

Nouvelles catégories de jeu pour les juniors filles à partir de la saison 2018/2019 *Bilan intermédiaire*

Dans les Co No 7 / 2017, nous vous avons informés concernant le projet de l'ASF quant à la création de catégories continues pour les juniors filles. Le ressort du football féminin de l'ASF communique que compte tenu du manque de propositions déposées, la séance du mois de novembre 2017 du Conseil de l'association était définitivement supprimée. La proposition relative aux nouvelles catégories des juniors filles ne pourra être soumise au Conseil de l'association qu'au mois d'avril 2018.

L'introduction des nouvelles catégories de juniors filles est malgré tout prévue pour la saison 2018/2019. La conférence du football de base du mois de janvier 2018 servira à discuter la marche à suivre avec les Associations régionales. La nouvelle forme de la coupe des juniors B filles sera entre autres examinée.

Nous ne disposons pas de détails supplémentaires au sujet du projet de l'ASF.

24 novembre 2017
Département de jeu/Secrétariat AFBJ